

s'élevait, terme moyen, à 36,630 pendant les dix années qui ont suivi 1820.

Si l'on cherche à connaître ensuite combien il existe en Belgique d'hommes en âge de porter les armes, on pourra joindre à la classe des miliciens, la classe des individus de 20 à 50 ans, ce qui revient à prendre quatre fois l'excès de 268,105 âmes, sur 79,471, en supposant la population de 4,000,000 d'âmes. Ce nombre serait 188,634, qui, pris quatre fois et ajouté à 33,845, donnerait 778,381 hommes en âge de porter les armes (1).

(1) Voyez, pour plus de détails, les *Recherches sur la reproduction et la mortalité de l'homme*, par MM. Quetelet et Smits, chez Hauman et C^e, à Bruxelles.



AGES.	TABLE DE MORTALITÉ				TABLE GÉNÉRALE. Villes et campagnes. Hommes et femmes.
	POUR LES VILLES.		POUR LES CAMPES.		
	hommes	femmes.	hommes	femmes.	
Naissance.	10000	10000	10000	10000	100000
1 mois.	8840	9129	8926	9209	90396
2 »	8550	8916	8664	8988	87936
3 »	8361	8760	8470	8829	86175
4 »	8195	8641	8314	8694	84720
5 »	8069	8540	8187	8587	83571
6 »	7961	8437	8078	8490	82526
1 an.	7426	7932	7575	8001	77528
18 mois.	6954	7500	7173	7603	73367
2 ans.	6626	7179	6920	7326	70536
3 »	6194	6761	6537	6931	66531
4 »	5911	6477	6326	6691	64102
5 »	5738	6295	6169	6528	62448
6 »	5621	6176	6038	6395	61166
7 »	5547	6095	5939	6299	60249
8 »	5481	6026	5862	6215	59487
9 »	5424	5966	5792	6147	58829
10 »	5384	5916	5734	6082	58258
11 »	5352	5873	5683	6018	57749
12 »	5323	5838	5634	5960	57289
13 »	5298	5807	5589	5908	56871
14 »	5271	5771	5540	5862	56467
15 »	5241	5732	5502	5796	56028
16 »	5209	5689	5456	5725	55570

AGES.	TABLE DE MORTALITÉ				TABLE GÉNÉRALE. Villes et campagnes. Hommes et femmes.
	POUR LES VILLES.		POUR LES CAMPES.		
	hommes.	femmes.	hommes.	femmes.	
17 ans.	5171	5645	5408	5668	55087
18 »	5131	5600	5357	5608	54575
19 »	5087	5551	5302	5546	54030
20 »	5038	5500	5242	5484	53450
21 »	4978	5445	5178	5421	52810
22 »	4908	5387	5109	5356	52172
23 »	4827	5326	5036	5289	51465
24 »	4740	5264	4958	5222	50732
25 »	4662	5201	4881	5153	49995
26 »	4590	5138	4805	5085	49298
27 »	4523	5074	4734	5016	48602
28 »	4459	5010	4673	4948	47965
29 »	4397	4946	4620	4880	47350
30 »	4335	4881	4572	4812	46758
31 »	4275	4816	4525	4744	46170
32 »	4214	4751	4478	4677	45584
33 »	4154	4686	4431	4609	44996
34 »	4094	4622	4384	4542	44409
35 »	4034	4558	4337	4474	43823
36 »	3976	4490	4296	4401	43236
37 »	3918	4418	4255	4329	42650
38 »	3860	4347	4215	4257	42064
39 »	3802	4277	4174	4185	41476
40 »	3744	4208	4134	4112	40889

AGES.	TABLE DE MORTALITÉ.				TABLE GÉNÉRALE. Villes et campagnes. Hommes et femmes.
	POUR LES VILLES.		POUR LES CAMPES.		
	hommes.	femmes.	hommes.	femmes.	
41 ans.	3678	4148	4090	4041	40300
42 »	3611	4088	4044	3971	39697
43 »	3544	4027	3995	3901	39106
44 »	3477	3967	3943	3831	38504
45 »	3411	3907	3887	3761	37900
46 »	3352	3846	3827	3701	37295
47 »	3293	3783	3767	3640	36690
48 »	3233	3720	3707	3579	36084
49 »	3174	3656	3647	3519	35477
50 »	3115	3592	3588	3458	34789
51 »	3040	3520	3512	3392	34153
52 »	2962	3448	3435	3323	33418
53 »	2881	3375	3358	3256	32676
54 »	2810	3300	3276	3187	31930
55 »	2739	3225	3194	3118	31179
56 »	2667	3150	3111	3049	30424
57 »	2583	3080	3026	2982	29656
58 »	2499	3010	2939	2912	28875
59 »	2415	2939	2851	2840	28081
60 »	2329	2862	2767	2762	27242
61 »	2239	2779	2677	2677	26356
62 »	2146	2689	2587	2586	25423
63 »	2051	2595	2495	2495	24465
64 »	1956	2498	2387	2405	23478

AGES.	TABLE DE MORTALITÉ.				TABLE GÉNÉRALE. Villes et campagnes. Hommes et femmes.
	POUR LES VILLES.		POUR LES CAMPES.		
	hommes.	femmes.	hommes.	femmes.	
65 ans.	1859	2397	2277	2310	22462
66 »	1754	2292	2163	2200	21362
67 »	1649	2187	2049	2086	20263
68 »	1556	2085	1942	1983	19219
69 »	1466	1983	1835	1875	18175
70 »	1372	1864	1713	1758	17017
71 »	1279	1741	1587	1642	15860
72 »	1184	1627	1474	1530	14749
73 »	1087	1514	1358	1420	13638
74 »	989	1389	1236	1300	12461
75 »	891	1261	1114	1182	11273
76 »	806	1134	996	1061	10120
77 »	721	1011	882	940	9014
78 »	631	900	770	832	7910
79 »	541	789	664	723	6853
80 »	463	682	566	619	5867
81 »	394	585	482	535	5031
82 »	332	495	414	460	4299
83 »	273	411	353	390	3627
84 »	225	346	294	323	3016
85 »	184	289	239	262	2464
86 »	150	239	191	211	1989
87 »	120	192	152	168	1585
88 »	93	150	117	132	1233

AGES.	TABLE DE MORTALITÉ.				TABLE GÉNÉRALE. Villes et campagnes. Hommes et femmes.
	POUR LES VILLES.		POUR LES CAMPES.		
	hommes	femmes.	hommes	femmes.	
89 ans.	69	116	88	97	924
90 »	49	86	67	71	682
91 »	37	65	48	54	510
92 »	28	47	38	40	387
93 »	18	33	27	32	282
94 »	11	24	20	24	207
95 »	9	18	14	18	153
96 »	5	12	10	12	105
97 »	4	8	7	7	67
98 »	2	4	4	4	39
99 »	1	2	2	2	20
100 »		1	1	1	10
101 »					5
102 »					2
103 »					1

TABLE DE POPULATION POUR LA BELGIQUE.

(On a pris pour base 1,000,000 d'âmes qui se divisent d'après les indications de la table.)

AGES.	HOMMES.				AGES.	FEMMES.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs.	TOTAL.		Célibataires.	Mariées.	Veuves.	TOTAL.
0 ans.	317,202	146,164	17,949	481,315	0 ans.	335,930	146,053	36,702	518,685
1 »	303,058	146,164	17,949	467,171	1 »	322,212	146,053	36,702	504,967
2 »	288,997	146,164	17,949	453,110	2 »	308,595	146,053	36,702	491,350
3 »	276,369	146,164	17,949	440,482	3 »	296,379	146,053	36,702	479,134
4 »	263,815	146,164	17,949	427,928	4 »	284,204	146,053	36,702	466,959
5 »	251,389	146,164	17,949	415,502	5 »	272,087	146,053	36,702	454,842
6 »	249,166	146,164	17,949	403,279	6 »	260,449	146,053	36,702	443,204
8 »	216,910	146,164	17,949	381,023	8 »	238,863	146,053	36,702	421,618
10 »	195,861	146,164	17,949	359,974	10 »	218,646	146,053	36,702	401,401
12 »	176,439	146,164	17,949	340,552	12 »	199,828	146,053	36,702	382,583
14 »	158,023	146,164	17,949	322,136	14 »	182,683	146,053	36,702	364,438
16 »	137,837	146,164	17,949	301,950	16 »	162,364	146,049	36,702	345,115
20 »	104,088	146,072	17,945	263,105	20 »	128,083	145,654	36,694	310,431
25 »	66,240	142,847	17,892	226,979	25 »	89,884	139,767	36,600	266,251
30 »	39,818	129,077	17,637	186,532	30 »	63,823	123,892	36,219	223,934
35 »	25,465	108,696	17,139	151,300	35 »	47,243	102,762	35,421	185,426
40 »	18,187	89,973	16,488	124,648	40 »	36,216	81,499	34,024	151,739
45 »	13,736	71,939	15,571	101,246	45 »	28,249	61,419	31,916	121,584
50 »	10,311	54,700	14,460	79,471	50 »	21,857	44,218	29,167	95,242
53 »	8,404	44,050	13,402	65,856	53 »	18,089	34,223	26,709	79,021
56 »	6,962	35,231	12,206	54,489	56 »	15,095	26,417	24,385	65,897
59 »	5,694	27,787	11,164	44,645	59 »	12,535	20,090	21,719	54,344
62 »	4,430	20,764	9,693	34,887	62 »	9,948	14,672	18,608	43,228
65 »	3,434	15,120	8,242	26,796	65 »	7,799	10,301	15,683	33,783
67 »	2,817	11,599	7,112	21,528	67 »	6,049	7,685	13,416	27,150

AGES.	HOMMES.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs.	TOTAL
69 ans.	2,317	9,020	6,113	17,450
71 »	1,772	6,540	5,100	13,412
73 »	1,391	4,976	4,286	10,653
75 »	1,027	3,575	3,389	7,991
77 »	710	2,369	2,538	5,618
79 »	482	1,517	1,845	3,844
81 »	305	831	1,191	2,327
83 »	198	516	804	1,518
85 »	123	302	510	935
87 »	76	161	300	537
89 »	39	80	172	291
90 »	26	48	123	197
91 »	17	32	79	128
92 »	14	26	57	97
93 »	11	19	41	71
94 »	7	15	31	53
95 »	5	11	22	38
96 »	4	8	16	28
97 »	1	5	10	16
98 »	1	4	6	11
99 »	0	1	5	6
100 et au-dess.	0	0	3	3

AGES.	FEMMES.			
	Célibataires.	Mariées.	Veuves.	TOTAL.
69 ans.	4,940	5,732	11,387	22,059
71 »	3,773	4,054	9,175	17,002
73 »	2,994	2,963	7,571	13,528
75 »	2,254	2,030	5,930	10,214
77 »	1,589	1,300	4,369	7,258
79 »	1,085	814	3,102	5,001
81 »	680	451	1,968	3,099
83 »	454	259	1,350	2,063
85 »	276	144	864	1,284
87 »	154	78	502	734
89 »	88	41	299	428
90 »	60	27	216	303
91 »	39	17	143	199
92 »	29	14	109	152
93 »	18	13	76	107
94 »	12	10	54	76
95 »	10	6	38	54
96 »	6	5	24	35
97 »	3	3	18	24
98 »	2	2	10	14
99 »	1	1	5	7
100 et au-dess.	1	1	2	4

Influence de l'âge sur le développement de la taille et du poids de l'homme et de la femme en Belgique (1).

AGES.	HOMMES.		FEMMES.	
	TAILLE.	POIDS.	TAILLE.	POIDS.
	m.	k.	m.	k.
0	0.500	3.20	0.490	2.91
1	0.698	9.45	0.690	8.79
2	0.791	11.34	0.781	10.67
3	0.864	12.47	0.852	11.79
4	0.928	14.23	0.915	13.00
5	0.988	15.77	0.974	14.36
6	1.047	17.24	1.031	16.00
7	1.105	19.10	1.086	17.54
8	1.162	20.76	1.141	19.08
9	1.219	22.65	1.195	21.36
10	1.275	24.52	1.248	23.52
11	1.330	27.10	1.299	25.65
12	1.385	29.82	1.353	29.82
13	1.439	34.38	1.403	32.94
14	1.493	38.78	1.453	36.70
15	1.546	43.62	1.499	40.37
16	1.594	49.67	1.535	43.57
17	1.634	52.85	1.555	47.31
18	1.658	57.85	1.564	51.03
20	1.674	60.06	1.572	52.28
25	1.680	62.93	1.577	53.28
30	1.684	63.65	1.579	54.33
40	1.684	63.67	1.579	55.23
50	1.674	63.46	1.536	56.16
60	1.639	61.04	1.516	54.30
70	1.623	59.52	1.514	51.51
80	1.613	57.83	1.506	49.37
90	1.613	57.83	1.505	49.34

(1) Dans ces tab. on a fait les déductions du poids des vêtements.

Influence de l'âge sur le penchant au crime.

INDIVIDUS	ÉCHELLE DU DÉVELOPPEMENT DU PENCHANT AU CRIME.		
	AGÉS DE	EN GÉNÉRAL.	HOMMES.
Moins de 16 ans.	0.02	0.02	0.02
16 à 21 »	0.76	0.79	0.64
21 à 25 »	1.00	1.00	0.98
25 à 30 »	0.97	0.96	1.00
30 à 35 »	0.81	0.80	0.83
35 à 40 »	0.59	0.56	0.75
40 à 45 »	0.55	0.54	0.60
45 à 50 »	0.46	0.44	0.51
50 à 55 »	0.33	0.33	0.33
55 à 60 »	0.24	0.24	0.22
60 à 65 »	0.24	0.24	0.23
65 à 70 »	0.16	0.17	0.14
70 à 80 »	0.12	0.12	0.12
80 et au-dessus.	0.05	0.06	0.01

Les trois dernières colonnes font connaître les degrés du penchant au crime, en ayant égard à la population et en prenant pour unité le nombre le plus grand de chaque colonne. Les observations sur lesquelles cette table est basée, ont été recueillies en France; celles de la Belgique présentent des résultats semblables. Ainsi, c'est vers l'âge de 25 ans que l'homme se trouve le plus porté au crime, dans l'état actuel de la société; et la femme, vers 30 ans. (Voyez, pour plus de détails sur le nombre et la nature des crimes, l'*Annuaire* de 1834.) On pourra rapprocher des nombres du tableau précédent, ceux qui suivent; on y trouvera des analogies remarquables.

Influence de l'âge sur l'aliénation mentale.

AGES.	A CHARENTON (1).		RAPPORT.	Aliénés, en tenant compte de la population.	CHEFS-D'OEUVRE de la scène franç. (2).
	Admissions.	Guérisons.			
15	22	11	2,0	24	»
20	67	30	2,2	79	3
25	86	40	2,2	109	12
30	98	36	2,7	134	26
35	81	25	3,3	125	27
40	79	21	3,8	129	26
45	72	14	5,1	131	30
50	52	12	4,3	108	21
55	21	6	3,5	51	7
60	21	9	2,3	63	5
65	6	1	6,0	24	6
70 et pl.	14	4	3,5	45	3

Ainsi, ce serait entre 45 et 50 ans, que toutes choses égales, le plus de chefs-d'œuvre dramatiques auraient été produits en France; c'est alors que l'imagination et la raison produisent le plus; et, par un singulier contraste, c'est vers cet âge aussi que l'aliénation mentale a le plus d'influence et produit les maladies dont la guérison offre le plus d'obstacles: la vie intellectuelle de l'homme et les maladies de son esprit se développent surtout vers 25 ans, âge où le développement physique a presque cessé; et c'est sur cette limite que se présente le *maximum* du penchant au crime.

(1) D'après M. Esquirol, *Ann. D'Hygiène*, avril 1829.

(2) D'après le répertoire de Picard.

Influence de l'âge sur le développement de la force renale, observée au moyen du dynamomètre de Regnier.

AGES.	HOMMES.	FEMMES.	RAPPORT.
	myriag.	myriag.	
6 ans.	2.0	»	»
7 »	2.7	»	»
8 »	»	2.4	»
9 »	4.0	3.0	1.33
10 »	4.6	3.1	1.48
11 »	4.8	3.7	1.30
12 »	5.1	4.0	1.28
13 »	6.9	4.4	1.57
14 »	8.1	5.0	1.62
15 »	8.8	5.3	1.66
16 »	10.2	5.9	1.72
17 »	12.6	6.4	1.97
18 »	13.0	6.7	1.94
19 »	13.2	6.4	2.06
20 »	13.8	6.8	2.03
21 »	14.6	7.2	2.05
25 »	15.5	7.7	2.01
30 »	15.4	»	»
40 »	12.2	»	»
50 »	10.1	5.9	1.71
60 »	9.3	»	»

On n'a pas compris, dans ce tableau, les enfans de moins de 6 ans, à cause de la difficulté et peut-être même du danger qu'il y aurait eu à leur faire manier le dynamomètre. Il faut ajouter à toutes les valeurs précédentes le poids du dynamomètre, qui s'élève à 1 kilogramme.

(Voyez pour plus de détails l'Annuaire de 1834.)

Influence de l'âge sur le développement de la force des mains, observée au moyen du dynamomètre de Regnier.

AGES.	FORCE DES HOMMES.			FORCE DES FEMMES.		
	2 mains.	m. droit.	m. gau.	2 mains.	m. droit.	m. gau.
6 ans.	k. 10.3	k. 4.0	k. 2.0			
7 »	14.0	7.0	4.0	k. 11.8	k. 3.6	k. 2.8
8 »	»	»	»	»	»	»
9 »	20.0	8.5	5.0	15.5	4.7	4.0
10 »	26.0	9.8	8.4	16.2	5.6	4.8
11 »	29.2	10.7	9.2	19.5	8.2	6.7
12 »	33.6	13.9	11.7	23.0	10.1	7.0
13 »	39.8	16.6	15.0	26.7	11.0	8.1
14 »	47.9	21.4	18.8	33.4	13.6	11.3
15 »	57.1	27.8	22.6	35.6	15.0	14.1
16 »	63.9	32.3	26.8	37.7	17.3	16.5
17 »	71.0	36.2	31.9	40.9	20.7	18.2
18 »	79.2	38.6	35.0	43.6	20.7	19.0
19 »	79.4	35.4	35.0	44.9	21.6	19.7
20 »	84.3	39.3	37.2	45.2	22.0	19.4
21 »	86.4	43.0	38.0	47.0	23.5	20.5
25 »	88.7	44.1	40.0	50.0	24.5	21.6
30 »	89.0	44.7	41.3	»	»	»
40 »	87.0	41.3	38.3	»	»	»
50 »	74.0	36.4	33.0	47.0	23.2	20.0
60 »	56.0	30.3	26.0	»	»	»

Il faut également tenir compte ici du poids du dynamomètre; c'est ce qui peut expliquer comment la somme des forces de chaque main n'équivaut généralement pas à la force des deux mains fonctionnant ensemble.

STATISTIQUE DES TRIBUNAUX DE LA BELGIQUE.

COURS D'ASSISES. — CRIMES CONTRE

ANNÉES.	LES PERSONNES.						LES PROPRIÉTÉS.			
	Crimes dont les auteurs sont inconnus.	Accusations.	Accusés.	Condamnés.	Répression. (1)	Crimes dont les auteurs sont inconnus.	Accusations.	Accusés.	Condamnés.	Répression. (1)
1826.	»	122	189	148	78	»	416	536	463	86
1827.	»	158	220	177	81	»	436	580	505	87
1828.	»	155	230	182	79	»	418	584	495	85
1829.	»	140	203	154	76	»	398	550	458	83
1830.	»	120	160	111	69	»	386	551	430	74
1831. (2)	124	123	162	76	47	630	344	717	482	67
1832.	106	130	226	90	40	761	379	609	409	68
1833.	74	122	158	59	37	723	247	398	272	68
1834.	92	139	204	80	39	737	290	500	304	61

(1) Nombre de condamnés sur 100 accusés. | (2) Le jury a été rétabli en 1831.

STATISTIQUE (1).

PROVINCES.	CONTENANCE EN HECTARES D'APRÈS LE CADASTRE.							Contenance totale en hectares.	Étendue en lieues carrées de 5000 mètres.	Nombre des parcelles cadastrales.	NOMBRE		POPULATION au 1 ^{er} janvier 1838 (5).		
	Terres cultivées.	Terres incultes, y compris les marais, etc.	Bois et forêts.	Surface des bâtimens et cours.	Routes, chemins, canaux, rues et places public.	Rivières et ruisseaux.	Propriétés diverses.				des villes.	des communes rurales.	des villes.	des communes.	totale.
Anvers.	159,835	75,554	32,632	2,301	6,787	3,027	3,174	283,310	113	406,587	4	141	126,876	235,075	361,951
Brabant.	271,864	1,262	42,986	2,612	8,050	804	744	328,322	131 $\frac{1}{4}$	581,581	8	326	167,645	430,972	598,617
Fla. oc.	270,939	4,607	33,545	2,916	5,665	757	5,020	323,449	129 $\frac{1}{2}$	657,282	15	233	167,504	464,139	631,643
Fla. or.	251,701	1,126	30,137	3,961	7,388	2,436	3,038	299,787	120 $\frac{1}{4}$	792,849	11	293	182,154	580,603	762,757
Hainaut.	293,116	3,661	60,810	3,261	8,766	721	1,871	372,206	149	689,313	21	404	81,411	555,334	636,745
Liège.	209,933	13,608	54,300	1,657	7,505	2,023	293	289,319	115 $\frac{3}{4}$	562,600	7	319	90,067	304,333	394,400
Namur.	181,306	48,343	125,541	1,277	7,523	1,658	533	366,181	146 $\frac{1}{4}$	486,247	5	338	34,234	195,431	229,665
Limbo. (2)	293,700	97,000	55,000	1,800	9,100	1,700	1,700	460,000	184	850,000	8	311	41,354	292,087	333,441
Luxem. (2)	283,650	183,130	215,000	1,600	14,060	2,000	560	700,000	280	1,550,000	17 (4)	290	15,870	308,081	323,951 (4)
TOTAUX	2,216,044	428,291	649,951	21,385	74,844	15,126	16,933	3,422,574	1,369	6,576,459	96	2,655	907,115	3,366,055	4,273,170

(1) La statistique du territoire de la Belgique (communiquée par M. cadastre. Le tableau donné dans les Annaires précédens n'était qu'ap et de Luxembourg sont retenues dans les deux forteresses. Les (3) Non compris la ville de Maestricht, qui avait, avant 1830, une St-Pierre. | (4) Non compris la ville de Luxembourg, dont la à la fin de l'Annuaire.

Xavier Heuschling), a été formée d'après les résultats définitifs du proximatif. | (2) Les pièces cadastrales des provinces de Limbourg renseignements qui les concernent ne sont donc qu'approximatifs. | population de 22,352, dont 679 appartenaient à la commune de population était au 1^{er} janvier 1830, de 11,242. | (5) Voyez la note

ÉTAT GÉNÉRAL des mariages, naissances, divorces et décès en Belgique, pendant l'année 1837 ⁽¹⁾.

PROVINCES.	NOMBRE DES NAISSANCES.						NOMBRE		NOMBRE DES DÉCÈS.					
	VILLES.			COMMUNES RURALES.			DES		VILLES.			COMMUNES RURALES.		
	Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Mariages.	Divorces.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.
Brabant.	3337	3209	6546	7527	6924	14451	4743	8	3196	3175	6371	5844	5712	11556
Limbourg	655	642	1297	4573	4262	8835	2350	0	585	575	1160	3573	3711	7284
Liège.	1794	1721	3515	5554	5103	10657	3106	4	1632	1635	3267	4110	3927	8037
Flandre orientale.	3176	3005	6181	9364	8948	18312	5566	3	2543	2787	5330	7569	8146	15715
— occidentale.	2955	2760	5715	8274	7791	16065	4682	0	2523	2734	5257	6717	6715	13432
Hainaut.	1380	1380	2760	9510	8916	18426	5084	1	1243	1304	2547	6839	6831	13670
Namur	567	622	1189	3211	3046	6257	1673	0	514	491	1005	2002	1902	3904
Anvers	2240	2044	4284	3781	3540	7321	2795	2	1768	1909	3677	2907	2882	5789
Luxembourg	292	290	582	5361	4960	10321	2214	0	270	252	522	4830	4789	9619
TOTAUX.	16396	15673	32069	57155	53490	110645	32213	18	14274	14862	29136	44391	44615	89006

(1) Ce tableau et les deux suivans sont extraits des documents officiels communiqués par M. Smits, avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Intérieur.

officiels communiqués par M. Smits, avec l'autorisation de M. le

Nombre des décès par mois pendant l'année 1837.

PROVINCES.	JANV.	FÉV.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUIL.	AOÛT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOT.
Brabant	639	622	625	508	1466	1244	1611	6911	1267	1187	1115	1252	17927
Limbourg	927	883	821	438	697	985	575	520	405	474	415	578	8444
Liège	4101	4321	4291	5011	149	918	795	117	114	007	742	787	13041
Fland. ori.	9667	9926	10027	9011	1761	4551	6241	4321	0821	1221	5221	13921	21045
— occ.	0241	9127	6912	4681	1641	1371	1251	1111	4911	10951	12321	1301	68881
Hainaut	5191	0891	1062	3003	3328	4511	4501	496	446	5191	494	1941	17211
Namur	497	425	918	625	413	853	300	277	272	286	260	376	4900
Anvers	938	10221	1331	168	557	917	919	558	885	675	612	638	9460
Luxembourg	8311	6701	1712	2321	88	348	987	114	121	378	523	653	10141
TOTAL	162111	149021	172211	124621	37001	8348	7027	6027	1512	6936	7267	8123	181842

Nombre des naissances par mois pendant l'année 1837.

PROVINCES.	JANV.	FÉV.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUIL.	AOÛT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOT.
Brabant	1954	2000	1921	1768	1775	1648	1720	1746	1706	1758	1427	1574	20997
Limbourg	915	1050	1083	869	913	826	735	788	766	832	692	663	10132
Liège	1249	1432	1367	1212	1234	1168	1118	1071	1129	1186	923	1083	14172
Fland. ori.	2153	2458	2407	2143	2148	2019	1853	1986	1931	1905	1589	1811	24493
— occ.	2011	2228	2114	1970	1957	1713	1708	1615	1673	1729	1466	1596	21780
Hainaut	1862	2061	2045	1889	1875	1773	1610	1633	1612	1734	1441	1629	21186
Namur	644	702	749	634	678	596	607	574	616	617	533	496	7446
Anvers	1054	1061	1096	960	1028	914	867	975	920	1074	789	867	11605
Luxembourg	1023	993	1236	925	942	861	799	858	802	878	817	769	10903
TOTAL	12865	13985	14108	12370	12550	11518	11017	11248	11155	11733	9677	10488	142714

ÉTAT GÉNÉRAL des mariages, naissances, divorces et décès en Belgique, de 1804 à 1837 (1).

ANNÉES.	NOMBRE DES NAISSANCES.						NOMBRE		NOMBRE DES DÉCÈS.					
	VILLES.			COMMUNES RURALES.			DES		VILLES.			COMMUNES RURALES.		
	Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Mariages.	Divorces.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.
M. de 1804 à 1813 in.	»	»	31146	»	»	93434	27199	14	»	»	30214	»	»	67319
M. de 1815 à 1824 in.	18264	17123	35387	52469	49056	101525	28851	8	14056	13614	27670	34713	32936	67649
1825.	17648	16761	34409	51891	48880	100771	28084	10	12596	12931	25527	31799	31074	62873
1826.	17403	16525	33928	51753	49001	100754	29350	3	13070	12898	25968	33707	32346	66053
1827.	16961	16081	33042	49152	46434	95586	26117	5	12463	12076	24539	33486	31280	64766
1828.	17875	16958	34833	51636	48853	100489	27195	5	12460	12426	24886	32110	30952	63062
1829.	17629	16797	34426	52319	48821	101140	26795	7	14484	14999	29483	36563	36307	72870
1830.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1831.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1832.	15421	14636	30057	45755	42712	88467	27671	14	17859	17747	35606	40003	39301	79304
1833.	17184	16038	33222	54381	50189	104570	26771	10	15773	15834	31607	39756	39843	79599
1834.	17993	16992	34985	54309	50468	104777	30541	12	15681	15958	31639	42515	42419	84934
1835.	18058	17040	35098	55358	52471	107829	32680	11	14378	13930	28308	36753	36082	72835
1836.	16909	15735	32644	57369	54201	111570	31441	15	13045	12810	25855	38042	37337	75379
1837.	16396	15673	32069	57155	53490	110645	32213	18	14274	14862	29136	44391	44615	89006

(1) Les nombres de ce tableau ont été pris dans les publications officielles du gouvernement pour les années antérieures à 1830; depuis 1832, ils sont donnés régulièrement dans cet *Annuaire*.

DE L'INFLUENCE DE L'ÂGE

SUR L'HOMME.

De toutes les causes qui modifient les qualités physiques et morales de l'homme, il n'en existe aucune qui exerce une influence plus grande que l'âge. Cette influence est universellement reconnue; cependant on n'avait encore cherché à apprécier avec quelque exactitude ses effets, que sur la mortalité. Halley en avait donné, en 1693, le premier exemple en calculant les tables de mortalité pour Breslaw; mais il ne paraît pas qu'on ait pensé depuis à mesurer les effets que produit l'âge non-seulement sur les facultés physiques de l'homme, telles que la taille, le poids, la force, etc., mais encore sur son penchant au crime, le développement de sa raison, et sur ce qui se rapporte à ses autres qualités morales et intellectuelles (1). Ce n'est même que dans ces derniers temps que l'on a commencé à introduire dans les tables de mortalité, la distinction

(1) Voyez trois mémoires sur ce sujet: *Recherches sur la croissance de l'homme; sur le développement de son poids, et sur le penchant au crime aux différens âges*; par A. Quetelet. Bruxelles, chez M. Hayez; 1831 à 1833. Voyez aussi l'ouvrage *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou Essai de de physique sociale*, par le même.

des sexes. La France ne possède pas encore de tables où cette distinction soit établie, et toutes les sociétés d'assurances continuent à baser leurs calculs sur l'hypothèse que la mortalité est la même pour les deux sexes. Cependant, les Anglais ont senti le besoin d'introduire à cet égard des réformes dans leurs sociétés d'assurances, et M. Finlaison, secrétaire pour la dette nationale, a fort bien montré qu'il devient nécessaire de tenir compte de la mortalité plus grande des hommes.

TABLES DE MORTALITÉ ET DE POPULATION

POUR LA BELGIQUE.

Les tables qui sont présentées ici, ne contiennent pas seulement la distinction des sexes, mais elles font, pour la première fois, une distinction entre le séjour des villes et celui des campagnes. De plus, on a pris soin d'indiquer la mortalité pendant les premiers mois qui suivent la naissance. Les données qui ont concouru à la formation de ces tables, ont été recueillies avec soin et pendant trois ans sur les registres de l'état-civil du royaume. Afin de rendre les résultats comparables, on a pris une même base, et calculé la mortalité en supposant 40,000 naissances pour chacun des deux sexes, dans les villes et les campagnes. Une cinquième table

fait connaître la mortalité dans le royaume, sans avoir égard aux distinctions qu'établissent les premières.

A la seule inspection de la table, on s'aperçoit que la vie probable, après la naissance, est en général de 25 ans, c'est-à-dire, qu'à l'âge de 25 ans, le nombre des individus qui sont nés en même temps, se trouve réduit de moitié. En faisant la distinction des sexes, on trouve la vie probable des filles, plus longue que celle des garçons; elle est en effet de plus de 27 ans dans les campagnes, et de plus de 23 ans dans les villes; tandis que pour les garçons, elle est de moins de 24 ans dans les campagnes, et de moins de 21 ans dans les villes.

Pour savoir le nombre d'années qu'une personne de 30 ans vivra *probablement*, on cherchera dans la table le nombre 46753 de personnes qui ont 30 ans; on en prendra la moitié qui est 23379; cette moitié correspond à peu près vis-à-vis de 64 ans; puisqu'à 64 ans une moitié de ceux qui avaient 30 ans est morte et l'autre vivante, il y a également à parier pour ou contre qu'une personne de 30 ans parviendra à cet âge: c'est donc 64 moins 30 ou 34 ans qu'une personne de 30 ans vivra probablement. On trouvera de même la durée de la *vie probable* pour un âge donné ou le nombre d'années après lequel le nombre des individus de cet âge sera réduit à la moitié.

En faisant la distinction des sexes pour les villes, la vie probable d'un homme à 30 ans, est de 32 ans; et pour une femme, de même âge, elle est de $34\frac{1}{2}$; à peu près comme dans les campagnes; mais la vie probable

est plus longue pour l'homme des campagnes, qui a 30 ans, elle est de 35 ans.

C'est vers 5 ans que la vie probable est la plus longue, quels que soient le sexe et le lieu de séjour; à cette époque, la vie probable est de 51 ans pour les femmes des villes et les hommes des campagnes; et de 48 ans pour les femmes des campagnes et les hommes des villes.

On peut déjà se faire une idée des dangers qui entourent l'enfant, puisque au moment de sa naissance, il y a un contre un à parier qu'il ne parviendra pas à l'âge de 25 ans; et dès qu'il a atteint sa cinquième année, on peut parier un contre un, qu'il atteindra l'âge de 50 ans. Cet âge de cinq ans est extrêmement remarquable dans l'histoire naturelle de l'homme; à mesure qu'on s'en éloigne, la vie probable devient de plus en plus courte; ainsi, à l'âge de 40 ans, elle est de 27 ans pour les habitans des campagnes et les femmes des villes; pour les sexagénaires, elle est de 12 à 13 ans; enfin, pour les octogénaires, elle est de 4 ans seulement.

On peut dire communément, que la vie probable aux différentes époques de la vie, est à peu près exactement la même après l'âge de cinq ans, pour les femmes, en général, et pour les hommes des campagnes, quoiqu'on remarque facilement des époques critiques pour les uns et pour les autres; mais elle est moins grande pour l'homme qui habite l'enceinte des villes. Cette mortalité plus forte tient sans doute aux dérange-

mens et aux excès de toute espèce, auxquels l'homme des villes est sans cesse exposé.

La table de population que nous donnons ensuite, est construite de manière qu'en regard de chaque âge se trouve indiqué le nombre des individus qui, dans une population de 1,000,000 d'âmes, ont plus que cet âge. Ainsi, en regard de 10 ans, l'on trouve un total de 481,315 hommes et de 518,085 femmes; ce qui montre qu'en Belgique le nombre des femmes surpasse un peu celui des hommes. Le nombre des individus mariés des deux sexes, est nécessairement à peu près le même; mais, comme la remarque en a déjà été faite, le nombre des veuves est double environ de celui des veufs; ce qui n'empêche cependant pas que les femmes célibataires soient plus nombreuses que les hommes célibataires.

La table montre aussi qu'il y a environ autant d'hommes qui ont moins de 23 ans que d'autres qui ont dépassé cet âge. La population des femmes se trouve partagée en deux parties égales par l'âge de vingt-cinq ans.

Quant aux célibataires des deux sexes, ceux qui n'ont pas atteint l'âge de puberté sont à peu près en même nombre que ceux qui l'ont dépassé.

Le nombre des hommes qui se marient avant l'âge de 20 ans, est peu considérable; la loi sur les miliciens peut en être la cause, du moins en partie; quelques femmes se marient déjà avant l'âge de 16 ans. C'est surtout entre 25 et 30 ans qu'ont lieu le plus de mariages.

De ce que les hommes se marient en général plus

tard que les femmes, il résulte plusieurs conséquences que notre table indique fort bien: ainsi, les hommes mariés étant plus âgés et par conséquent plus exposés à la mortalité, le nombre des veuves doit être plus considérable, et il est effectivement double du nombre des veufs. Cette grande disproportion peut tenir aussi, comme nous l'avons dit, à ce que dans des âges plus avancés, l'homme a plus de facilité que la femme de sortir de l'état de veuvage; on voit encore que pour deux femmes mariées qui ont plus de 60 ans, on trouve à peu près trois hommes qui ont dépassé cet âge; et que pour les individus mariés des deux sexes qui ont plus de 80 ans, le rapport est de 1 à 2.

La table est construite de manière à pouvoir être utilisée sans peine pour les différens calculs les plus usuels. Veut-on savoir par exemple, combien d'individus en Belgique sont annuellement soumis à la loi des milices sur 1,000,000 d'habitans: il suffira de retrancher du nombre 301,950 individus qui ont plus de 16 ans, le nombre 268,105 individus qui ont plus de 20 ans; et la différence 33,845 indiquera le nombre des jeunes gens qui ont de 16 à 20 ans. Le quart de ce nombre, c'est-à-dire 8,461, fait connaître la valeur cherchée. En supposant la population de la Belgique de 4,000,000 d'âmes, on aurait donc annuellement 33,845 jeunes gens à inscrire pour la milice; et en portant la population à 4,065,000 âmes, le nombre des miliciens serait de 34,637. Ce nombre est inférieur à celui des miliciens inscrits, qui